



Concours logo de l'Association Sportive

publié le 10/01/2022

Descriptif :

Concours du logo de l'Association Sportive du collège Samuel Duménieu, organisé par les élèves du dispositif "Cours le matin, EPS et sport l'après-midi" de la classe de 5èmeC.

REGLEMENT DU CONCOURS DE LOGO DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Article 1 : Organismes.

Les élèves du dispositif "Cours le matin, EPS et sport l'après-midi" du collège samuel Duménieu de Montendre, organisent du mercredi 5 janvier au mercredi 19 janvier 2022 un concours de logo afin de créer un logo à l'image de notre Association Sportive, et qui sera appliqué sur des sweats et gourdes en inox cette année, et qui pourra être utilisé sur tout autre support les années à venir.

Article 2 : Participants.

Le concours est ouvert à tous les élèves et adultes du collège.

Article 3 : Inscription.

Les participants devront déposer leur logo dans l'urne placée devant la vie scolaire sur support papier et en noir et blanc au plus tard le mercredi 19 janvier 2022.

Article 4 : Contraintes.

- X Ne pas reproduire un logo existant ;
- X Le logo doit faire apparaître : ASSOCIATION SPORTIVE (ou AS) COLLEGE (ou Coll.) et SAMUEL DUMENIEU (ou SD) ;
- X Le logo doit être réalisé au feutre noir épais ;
- X Le logo ne doit pas dépasser la taille de 21 cm x 21 cm.

Article 5 : Critères.

Chaque logo sera apprécié à partir des critères suivants :

- X Le logo doit représenter les activités de notre Association Sportive et/ou les valeurs du sport ;
- X la qualité du dessin ;
- X le respect des dimensions ;
- X l'originalité du logo.

Article 6 : Sélection du jury.

La sélection du logo se déroulera en deux étapes :

- X une première sélection des 4 meilleurs logos sera effectuée par les adultes du collège le jeudi 20 janvier 2022 ;
- X vote dans chaque classe du logo final le vendredi 21 janvier 2022.

COMMANDE DES SWEATS ET/OU GOURDES DU 24 JANVIER AU 11 FEVRIER 2022